



# SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## **L'austérité et la territorialisation : ça suffit ! Le SNUDI-FO avec le SNUipp, la CGT et SUD appellent les enseignants du 1<sup>er</sup> degré à la grève le 26 janvier**

Les fédérations de la Fonction Publique CGT, FO et SOLIDAIRES (Etat, Hospitaliers, Territoriaux) avec le soutien de la FSU appellent l'ensemble des agents publics à se mobiliser par la grève le mardi 26 janvier contre la réforme territoriale, pour l'augmentation des salaires et l'abrogation de la réforme du collège. 15 organisations syndicales du 2<sup>nd</sup> degré appellent à la grève le 26 janvier pour l'abrogation de la réforme du collège.

Dans ce contexte, le SNUDI-FO se félicite que de manière inédite les organisations syndicales nationales du 1<sup>er</sup> degré SNUDI-FO, SNUipp, CGT et SUD appellent ensemble les enseignants du 1<sup>er</sup> degré à la grève de la Fonction publique et affichent leur solidarité avec l'exigence d'abrogation de la réforme du collège.

### **Sept années de blocage et de baisse des salaires: Nous ne pouvons pas l'accepter !**

Pour 2016 aucune augmentation n'est prévue. C'est pourquoi le SNUDI-FO, le SNUipp, CGT et SUD revendiquent ensemble, avec les fédérations de fonctionnaires, l'augmentation significative du point d'indice.

Pour le SNUDI FO cela signifie :

- ▶ L'augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice
- ▶ L'abandon du protocole PPCR qui poursuit le gel de la valeur du point d'indice et prévoit la suppression de l'avancement au choix et grand choix pour les PE dès 2017.

Le SNUDI-FO revendique, avec le SNUipp, la CGT, SUD, l'ISAE à 1 200 € pour tous les PE et son intégration dans le traitement et, « *une amélioration significative des carrières* » qui doit se traduire pour le SNUDI-FO par l'augmentation immédiate du taux de passage à la Hors Classe à 7%.

### **Les postes manquent dans toutes les écoles**

La ministre vient d'annoncer la dotation en postes pour les écoles à la rentrée 2016 dont la plus grande partie est destinée à l'application des réformes ministérielles (PDMQDC ...). Par contre, dans les écoles, le nombre de postes restera très nettement insuffisant pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Outre les suppressions prévisibles de postes et de classes, la situation du remplacement et des RASED se dégradera encore davantage.

.../...

.../...

De plus, la ministre multiplie les conventions élus/Education nationale qui transfèrent la gestion des postes aux élus locaux, dans le but affirmé de regroupements d'écoles et de constitution des « Etablissement Public du Socle Commun (EPSC)».

### **Les SEGPA et les EREA menacés de disparition.**

La circulaire ministérielle relative aux enseignants spécialisés éducateurs d'internat préconise leur remplacement par des personnels précaires et le calcul de leur temps de travail sur la base de 1607 h.

### **Multiplication des ingérences municipales avec les rythmes scolaires.**

Avec le SNUipp, la CGT et SUD, le SNUDI FO dénonce la réforme des rythmes scolaires qui aboutit à la dégradation des conditions de travail des personnels, à des remises en cause de leurs garanties statutaires accentuées par l'ingérence grandissante des municipalités dans les écoles.

- ▶ **Le SNUDI FO revendique l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires.**

### **Projet de modification du décret PE pour imposer de nouvelles missions dans et hors l'Education nationale.**

Pour aller jusqu'au bout de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des PEdT, la ministre veut modifier le décret statutaire des PE pour réduire les congés d'été, avancer vers les 1 607 heures annualisées et rendre obligatoire la participation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré à la liaison école/collège. Elle prépare la mise en œuvre du rapport Leloup/Garaglio qui prévoit la disparition des circonscriptions et la fusion des écoles et des collèges dans un même «*établissement du socle commun (EPSC)*» sous la tutelle des collectivités locales.

- ▶ **Le SNUDI-FO revendique l'abandon du projet de décret modifiant les ORS des PE.**

**L'urgence, ce sont les revendications !**

**L'urgence, c'est de bloquer cette politique destructrice de nos droits,  
ce qui implique de construire le rapport de force  
dans la perspective de la grève interprofessionnelle.**

**Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, fonctionnaires d'Etat,  
ont toutes les raisons de se mobiliser,  
de répondre favorablement à cet appel pour  
faire valoir également leurs propres revendications le 26 janvier.**

*Montreuil, le 15 janvier 2016*